Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501869-20260430-2026_31-DE

République Française
Département ILLE-ET-VILAINE
Commune Mont dol

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 29 Avril à 18:30, le Conseil Municipal de MONT DOL s'est réuni à la Salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VIDON Etienne, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/04/2026.

Présents : M. VIDON Etienne, Maire, Mmes : BLANCHARD Kelly, BOT Catherine, LALOY Chantal, LETERRIER Camille, LINET Estelle, ROUSSE Gaëlle, VANNIER Maryne, MM : DENISE Franck, HODBERT Christophe, IAFRATE Thierry, KOCHERGIN Sergei, SELSCHOTTER Eric, TEZE Malo, VIDON Youenn

A été nommé(e) secrétaire : Mme BOT Catherine

2026_31 – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

En application de l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'attribution des subventions aux associations fait l'objet d'une délibération distincte de celle du vote du budget de la commune.

VU la délibération n° 2025-19 en date du 09 avril 2025 attribuant sous conditions les subventions aux associations au titre de l'année 2025 ;

CONSIDERANT le critère d'exigibilité des subventions communales retenues par le conseil municipal à savoir : transmission du formulaire cerfa 12156*6 « Associations – demande de subventions » ;

CONSIDERANT les crédits alloués pour le budget 2026 ;

CONSIDERANT l'avis de la commission finances du 27/04/2026

Il est donc proposé d'attribuer les subventions aux associations au titre de 2026 comme suit :

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501869-20260430-2026_31-DE

	ASSOCIATIONS MONT DOLOISES	Subvention 2025	Subvention 2026
1	Anciens combattants	800	800
2	Association communale de chasse	800	En attente
3	Club du Mont	800	800
4	Comité des fêtes	800	En attente
5	Vélo club Randonnée Mont-Dolois	800	En attente
6	Coopérative école Simon Sirodot	2500	2500
7	Coopérative école Simon Sirodot (escalade/club de voile)	2880	2880
8	Coopérative école Simon Sirodot (Le bon accueil)	0	0
9	Les courous d'Pouchées	800	1 300
10	Les courous d'Pouchées (gratification des guides)	500	
11	Parents d'élèves de l'école publique	1260	En attente
12	Mont-Dol 2020	800	0
13	Sauvegarde du patrimoine Mont-Dolois	100	En attente
14	Man'o'war	0	800
15	Autres demandes	0	En attente
	Total	12 840 €	9 080 €

	DIVERS ASSOCIATIONS	Subvention 2025	Subvention 2026
1	Les médailles militaires	35	35
2	FGDON 35 (indemnisation piégeurs)	915	915
	Total	950 €	950 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

– **D'ATTRIBUER** les subventions communales au titre de l'exercice 2026, conformément au tableau de la présente délibération ;

– **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Le Maire
Etienne VIDON

Secrétaire de séance
Mme BOT Catherine

Publicité des actes de la commune par voie électronique le 30/04/2026